



1,2  
MILLION D'EUROS

- en moyenne affectés annuellement à la Recherche sur la Sclérose en Plaques

0,4  
MILLION D'EUROS

- par an consacré à l'information du public

2,1  
MILLIONS D'EUROS

- de budget annuel présentant une progression régulière

## A SAVOIR

**A but non lucratif et reconnue d'utilité publique, la Fondation ARSEP** a pour mission de contribuer à la prévention et au traitement de la Sclérose en Plaques, par la recherche, l'enseignement et l'information auprès du public.

## 1ère

**Et Unique** Fondation en France se dévouant exclusivement à la Recherche sur la Sclérose en Plaques.

## LA SCLÉROSE EN PLAQUES

**La sclérose en plaques est une maladie fréquente du système nerveux central qui affecte les adultes jeunes donc en pleine période de projet d'existence.**

La vie personnelle, familiale et professionnelle en est alors bouleversée. Parallèlement, en termes de santé publique, les conséquences socio-économiques de la maladie sont importantes. Pendant des décennies, face à la maladie, la société mais aussi le monde médical ont eu une attitude plutôt contemplative du fait de l'absence de traitement. Heureusement, depuis 15 ans, tout a changé. Certes, de nouveaux médicaments sont apparus, mais aussi un état d'esprit

nouveau s'est installé. Ainsi, la recherche s'est développée de façon spectaculaire que ce soit dans les laboratoires ou dans les services de neurologie clinique.

En même temps, les résultats de ces avancées sont largement diffusés entre les chercheurs, les médecins mais aussi les malades et le grand public. D'un côté, des nouvelles molécules innovantes permettent déjà de ralentir l'évolution de la maladie. De l'autre, les professionnels de santé ont pris conscience qu'il était essentiel d'accompagner les malades dans leur vie quotidienne, prenant en charge leurs symptômes et en les aidant sur le plan social.





LORET B. © INSERM

## Activités de la Fondation ARSEP - 2010

### Exposé du Président J.F. de LEUSSE

La 19<sup>ème</sup> journée de la Fondation ARSEP s'est tenue le 29 mai 2010 au Palais des congrès avec un peu moins de participants qu'à l'habitude (800 participants au lieu de 1.000), situation qui s'explique par la multitude de réunions reproduites dans toute la France. Cette journée se déroulait en deux temps avec une conférence débat le matin et les ateliers l'après midi portant sur des thèmes spécifiques, tels que les avancées thérapeutiques, la prise en charge des complications de la SEP, la prise en charge socioprofessionnelle de la SEP, SEP de la mère à l'enfant. La journée des patients 2011 se tiendra le 18 juin au Palais des Congrès.

La journée scientifique du 3 mai 2010 était franco-espagnole, organisée avec la Société espagnole de SEP (FELEM). L'objectif de ce congrès qui

réunissait environ 200 chercheurs français et internationaux visait à faire le point des connaissances les plus récentes sur la maladie, de favoriser les collaborations et de mobiliser les jeunes chercheurs autour d'avancées prometteuses, tant dans le domaine de la recherche clinique que dans celui de la recherche fondamentale. Deux prix ARSEP de 1.500 € chacun ont été remis, à Géraldine ANDRODIAS CONDAMIN (Lyon) et à Diego CLEMENTE (Espagne).

Le prochain congrès scientifique, qui marquera la 20<sup>ème</sup> session, sera européen. Il se déroulera sur 2 jours (12 et 13 mai 2011) et réunira l'ensemble des Associations étrangères ayant participé précédemment à l'organisation de ces journées.

## Communication et Collectes

En ce qui concerne les opérations de collecte de fonds, il a été décidé de tester un nouveau conseiller, qui est l'Agence PHILANTHROPIA, dont le travail vise à segmenter les appels à dons selon les tranches de revenus des donateurs. Dans le même temps, le Conseil avait décidé de poursuivre et d'intensifier les opérations de prospection. Une opération d'appels téléphoniques complètera les mailings fidélisation et prospection pour relancer les très anciens donateurs et un envoi de brochures spécifiques sera réalisé auprès des Notaires.

S'agissant de la communication, la transformation de l'Association en Fondation a conduit à retravailler le site internet. Les modifications apportées ont permis, en particulier, de l'adapter à la nouvelle charte graphique. Depuis quelques jours, s'est ouvert un espace personnel dans lequel le donateur a la possibilité de visualiser ses dons et d'imprimer ses propres reçus fiscaux. Il peut également, le cas échéant, faire modifier ses coordonnées postales et bénéficier d'informations en avant première, telle que la Newsletter ou le mot de la fondation.

Parallèlement à ces opérations, la Fondation ARSEP a bénéficié une nouvelle fois, grâce à l'amitié de Geneviève GUERLAIN et de Myriam de COLOMBI de deux représentations au théâtre Montparnasse, parrainées par Roselyne BACHELOT (29 et 30 septembre 2010). La pièce de Henri Becque, intitulée LA PARISIENNE avec Barbara SCHULTZ a permis de recueillir la somme nette de 46.350 € affectée aux

Inscrivez-vous !  
Chaque foulée fait avancer  
la recherche

SOLIDAIRES EN PELOTON  
2011

19 mars - Nuits Saint Georges (21) -

Semi-marathon, 10 km...

22 mars - Alençon (61) - Table ronde :

activité physique et SEP

02 avril - Trail des Eduens (71)

03 avril - La ronde d'Enghien-les-

Bains (95) - Une course pédestre.

Plusieurs distances : 3 km, 6 km, 10 km

populaire et 10 km FFA

09 avril - Portes ouvertes Club Body

Fitness (02)

24-25 avril - Les 24 h de Séné (56)

1<sup>er</sup> mai - Marathon de Sénart (77) -

Marathon, Sénartaise 10km, Ekiden par

équipe de 6

14 mai - Marathon des vins de Blaye

(33)

15 mai - Randonnée à Arraye et Han

(54) - Organisée par "Rando à Gogo"

28 mai - Foulées de Bussy Saint

Georges (77)

28 mai - 6 juin Solex Tour Nice -

Barcelone

29 mai - Paris St Germain en Laye

(75 - 78) - Course de 20 km



11-12 juin et 18-19 juin - Tournoi de

tennis Perpignan (66)

20 août - Les foulées lindois (24)

2<sup>ème</sup> édition

10 septembre - Marathon du Médoc

(33). Nous serons présents à ce marathon

et à son colloque médical du vendredi.

10 - 11 septembre - Auray-Vannes

(56) - Semi-marathon, 10 km et randonnée.

09 octobre - 20km de Paris

16 octobre - Ekiden de Taverny (95)

Marathon par équipe de 6 coureurs

15-16 octobre - Courses des

Embruns à Vannes (56)

- DUO de L'Hermine (ou marathon-relais à

2) - Foulées du Golfe. 13 km - Marche des

Vénétes.

Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques  
Solidaires en peloton

14 rue Jules Vanzuppe  
94200 Ivry sur Seine

Travaux de recherche de Mme Maria VERA ULGADE (PARIS), portant sur la SEP et les défauts de la répulsion chromatiniennne.

L'opération annuelle du **Jumping de CABOURG**, de notoriété nationale et, remarquablement organisée par Laurence MEUNIER, a permis de collecter la somme de 48.430 € affectée au projet de recherche de Béatrice PIGNOLET (TOULOUSE), qui étudie les phénomènes d'auto-immunité dans la Sclérose en Plaques.

Depuis plusieurs années déjà, l'idée d'associer la maladie à une opération sportive, sur le modèle des USA, est au cœur des préoccupations de la Fondation. C'est grâce à Bernard GENTRIC, patient mais aussi ex-marathonien que ce souhait a pu voir le jour sous le label « **Solidaire en Peloton** ». L'idée est d'impliquer la Fondation ARSEP dans un maximum d'événements sportifs en attendant de pouvoir créer un événement propre à la Fondation. C'est dans ces conditions qu'en 2010, la Fondation ARSEP a participé aux foulées Lindoises, à la course Auray-Vannes, aux 20 Kms de Paris, au Marathon de Vannes, et au semi marathon de la vente des vins de Beaune.

En 2011, se sont ajoutés : une marche à ALENCON, les 24 heures de Séné, le marathon de Sénart, le Marathon des Côtes de Blaye, une randonnée en Meurthe et Moselle, les gendarmes et les voleurs de temps en Limousin et le marathon du Médoc. Au total, 12 événements déjà programmés auxquels s'est associé le champion du monde de boxe Jean-Marc MORMECK.

Il s'agit d'une opération appelée à se développer et qui retient favorablement l'attention des partenaires. Aujourd'hui, ce sont la Fondation du SPORT FRANÇAIS, VEOLIA, ENDURANCE SHOP et la SOCIETE GENERALE, mais le Groupe MALAKOFF est également très intéressé et pourrait proposer à son personnel d'avoir une action bénévole sur les lieux de ses implantations.

L'action de Bernard GENTRIC est saluée, de même que celle de Cécile HERNANDEZ CERVELLON, grâce à qui la section BMX du Vélo-Club du Bruilhois et de l'Agenais a rejoint SOLIDAIRES EN PELOTON, pour une promotion de différents niveaux : vente de t-shirts, promotion et dons.

**En région**, ce sont tous les délégués, que la Fondation tient à remercier vivement, pour l'ensemble de leurs actions qui permettent non seulement d'apporter un plus très important aux fonds attribués à la recherche, mais aussi de mieux faire connaître la maladie.

## Rapport financier sur les comptes 2010 – exercice du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2010

Par le Trésorier M. LAFFITTE

COMPTÉ D'EMPLOI DES RESSOURCES 2010				
	(1)	(3)	(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	
1-MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	
1-1 Réalisées en France	1 329 502	762 182	1-1 Dons et legs collectés	1 215 013
- Actions réalisées directement	1 225 368	638 026	- Dons manuels non affectés	1 202 995
- Versements à d'autres organismes agissant en France	104 113	104 113	- Dons manuels affectés	922 891
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés	108 296
- Actions réalisées directement	-	-	- Legs et autres libéralités affectés	171 809
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-
3- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	319 502	263 381	- Produits financiers	12 018
3-1 Frais d'appel à la générosité du public	263 381	263 381		12 018
3-2 Frais de recherche des autres fonds privés	56 121	-		
3-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	47 826
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	267 073	-	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	-
		1 021 563	4- AUTRES PRODUITS	508 940
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 916 076		I-TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 771 779
II-DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES AUX PROVISIONS	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	165 432
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	21 134		IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)	-
TOTAL GENERAL	1 937 211		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	165 432
V- Part des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		8 712	VI-TOTAL GENERAL	1 937 211
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		5 828		
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 021 447	VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 028 447
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	21 134
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales			Bénévoles	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	
TOTAL	-		TOTAL	-

Il s'agit du premier exercice de la Fondation ARSEP, couvrant la période du 1er juin au 31 décembre 2010, donc partiel, et sans élément comparatif par rapport à l'année antérieure ;

L'agrégation des comptes du dernier exercice de l'Association ARSEP examinés au conseil d'administration du 22 novembre 2010 qui couvrait la période du 1er janvier au 31 mai avec ceux de la Fondation présentés ci-dessus aurait pu donner un éclairage sur les évolutions et la présentation du budget pour 2011. Elle s'est révélée en pratique impossible à réaliser compte tenu des écritures complexes de dévolution à la liquidation de l'Association, qui ont affecté tant le compte de résultat que le bilan.

Sous ces réserves, les commentaires suivants peuvent être faits sur le compte de résultat :

**Le total des produits d'exploitation** de la Fondation s'est élevé en 2010 à 1 928 K€, dont 165 K€ au titre du report de ressources antérieures affectées par les donateurs. Hors ces effets de report, si l'on agrège à ces chiffres les sommes collectées au cours des cinq premiers mois de l'exercice 2010 par l'Association, soit 522 K€, le total atteint 2 285 K€, soit un montant quasi-identique à celui de l'année 2009 (2 277 K€). Ce résultat a été obtenu en l'absence de recettes provenant de manifestations exceptionnelles, grâce à la fois à une bonne tenue des retours de mailings et de la Lettre de l'ARSEP et de la collecte au titre de l'ISF, qui a rapporté 151 K€. Il convient de noter que les produits provenant antérieurement des cotisations des adhérents de l'Association sont maintenant reclassés en « dons des amis » (184 K€ en 2010) et que ces donateurs font l'objet d'un suivi spécifique.

**S'élevant au total à 1 908 K€, les charges d'exploitation** appellent des remarques limitées :

Les subventions accordées par le conseil d'administration à la recherche sur proposition du comité scientifique se sont élevées à 1 294 K€ : elles sont en ligne avec le budget prévu en début d'année (1 300 K€, dont 300 K€ au titre du projet européen) ;

Les charges de fonctionnement courant sont également conformes aux prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel (375 K€ pour la totalité de l'année 2010 contre 385 K€ prévus). La Fondation emploie aujourd'hui huit personnes, dont deux à mi-temps. L'intervention à compter de 2010 de la société *Yes We Can* en tant que prestataire de services pour les actions de communication n'a entraîné que des débours limités à 17 K€.

Conséquence de ces évolutions, la Fondation a dégagé un léger excédent d'exploitation en 2010 (20 K€), et un résultat net pratiquement équivalent (21 K€) en l'absence de résultat financier ou exceptionnel significatif.

**Le compte d'emploi des ressources** de la Fondation, qui ne porte que sur les sept derniers mois de l'année 2010, n'apporte pas d'information majeure et n'appelle pas de commentaires.

Les seules remarques significatives concernant **le bilan de la Fondation** portent :

Sur la trésorerie qui s'élevait au 31 décembre dernier à près de 2,1 M€ hors titres reçus en legs et autres immobilisations financières ;

Sur le fonds associatifs (les fonds propres de la Fondation) qui ont été ajustés pour refléter :

- le montant arrêté par les conseils d'administration successifs de l'Association pour le fonds de dotation de la Fondation (1,4 M€) ;
- le boni de liquidation de l'Association (84 K€) après passage des écritures de dévolution. Ces écritures ont amené à une réduction d'environ 100 K€ des fonds propres entre le bilan de l'Association et celui de la Fondation, qui sont dues pour partie à une imputation directe de certaines charges qui auraient dû transiter par le compte de résultat en l'absence de transformation de la structure juridique.

### Budget ARSEP

PRODUITS	PREV 2011
Retour Lettre ARSEP	340 000 €
dons des amis et prélèvements automatiques	320 000 €
Manifestations	120 000 €
Libéralités (Dons entreprises)	150 000 €
Dons affectés à projets	252 000 €
Legs	121 000 €
Collecte Internet	20 000 €
Dons divers + mailing	552 000 €
Collecte SOLIDAIRES EN PELOTON	40 000 €
Reprise Fonds dédiés	100 000 €
Produits div (+ ventes T SHIRT - LIV...)	35 000 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 050 000 €</b>
CHARGES	
<b>Administration/fonctionnement</b>	<b>194 000 €</b>
personnel Administratif	92 000 €
<b>Mission sociale - recherche</b>	<b>1 200 000 €</b>
RV de la Fondation ARSEP	75 000 €
Personnel Mission sociale	60 000 €
Documentation diverses	15 000 €
<b>Communication et Pub Diverses</b>	<b>40 000 €</b>
Personnel Communication	85 000 €
Lettre ARSEP avec Poste	40 000 €
Mailing avec Poste	196 000 €
Frais Délégations régionales	13 000 €
Divers, Amortissements	40 000 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 050 000 €</b>

## Propositions du Comité scientifique pour la répartition des fonds de l'année 2010

par le Pr. Thibault MOREAU et le Dr P.O. COURAUD

Après l'appel d'offres habituel lancé en début d'année, 15 dossiers ont été retenus sur 30 reçus au siège de la Fondation ARSEP, soit 50% des demandes :

Durée des financements : 8 projets sur 2 ans  
7 projets sur 1 an

Localisation des projets : 4 projets à PARIS et RP  
9 projets en Province  
2 projets européens

Domaine de recherche :  
7 projets en neuro-immunologie (368 700 €) soit 46.66% des projets et 39.45% du montant  
5 projets en neurobiologie (304 000 €) soit 33.34% des projets et 32.53% du montant  
2 projets en recherche clinique (133 840 €) soit 13.34% des projets et 14.32% du montant  
1 projet en virologie (128 000 €) soit 06.66% des projets et 13.70% du montant

Au total, 934.540,00 € auxquels s'est ajoutée une somme supplémentaire destinée à compléter les affectations de l'année 2009 qui, dans certains cas, étaient insuffisantes, soit **994.540,00 €**.

Un second appel d'offres lancé, grâce au soutien de la **Fondation de France** permettra de financer à hauteur de 300.000 € un nouveau projet européen sur la prévention du handicap (170.000 € Fondation de France, complétés par 130.000 € Fondation ARSEP). Le Comité scientifique s'est réuni le 17 décembre 2010 pour sélectionner le projet qui doit impliquer un minimum de trois équipes et au moins deux pays européens différents. Ce type d'action permet véritablement d'ancrer la Fondation ARSEP dans le paysage international.

Principaux investigateurs	Domaine de recherche	Nature du financement
Appel d'offre exceptionnel France, Suisse, Allemagne	Neuro-immunologie	300 000 € - 3 ans
D. BRASSAT - Toulouse	Recherche clinique	71 000 € -2 ans
C. FAIVRE SARRAILH - Marseille	Neuro-biologie	40 000 € -2 ans
Y. GRINBERG - Paris	Neuro-immunologie	32 000 € - 1 an
J.C. GUERY - Toulouse	Neuro-immunologie	20 000 € -1 an
F. KAYA - Orsay	Neuro-biologie	48 000 € -1 an
F. KEITH - Marseille	Neuro-biologie	48 000 € - 1 an
D. LAPLAUD - Nantes	Neuro-immunologie	40 000 € - 1 an
F. MICHEL - Paris	Neuro-immunologie	68 700 € - 2 ans
N. MOLL - Paris	Neuro-biologie	48 000 € - 1 an
C. MUCHARDT et collaborateurs France, Danemark, Suède	Virologie	80 000 € - 2 ans
S. NATAF - Lyon	Neuro-immunologie	50 000 € - 2 ans
J. PELLETIER - Marseille	Recherche clinique	62 840 € - 2 ans
B. PIGNOLET - Toulouse	Neuro-immunologie	48 000 € - 1 an
G. ROUGON - Marseille	Neuro-biologie	40 000 € - 1 an
B. SALOMON - Paris	Neuro-immunologie	30 000 € - 1 an
A. SAOUDI - Toulouse	Neuro-immunologie	80 000 € - 2 ans
J.L. THOMAS - France F. RIJLI - Suisse	Neuro-biologie	80 000 € - 2 ans
M. VERA ULGADE - Paris	Virologie	48 000 € - 1 an

## LA FONDATION ARSEP c'est

**12** Administrateurs soutenus par  
**8** Fondateurs et **14** Personnalités qualifiées  
**150** Bénévoles et **8** Salariés  
 Et  
**40** Scientifiques de réputation internationale

Elle est membre fondateur de l'UNISEP et de la FRC

## Point sur les activités de l'UNISEP

Par le Président Michel DERBESSE

La mission de l'UNISEP est de représenter les Associations de sclérose en plaques auprès des médias et des pouvoirs publics, dans l'espoir de mieux faire connaître la maladie et de mieux venir en aide aux malades.

C'est dans ce cadre que l'UNISEP a pu réaliser il y a quelques années, grâce à Michel DERBESSE, les premières assises de la Sclérose en Plaques avec Xavier BERTRAND, aboutissant à l'édition du premier livre blanc sur la SEP.

Ces assises ont aussi permis des progrès dans l'animation des réseaux et l'UNISEP siège désormais au sein de l'European Multiple Sclerosis Platform après des années de démarches.

L'UNISEP déploie une action soutenue auprès des médias, télévision et presse écrite pour le jeu concours destiné aux internautes (SEPADUCINE) qui est organisé chaque année. Malgré une collecte limitée, les retombées médiatiques sont très encourageantes. Par ailleurs, Patrick TIMSIT a mis en place une vente aux enchères de peintures de son ami Thierry BISCH et un bateau aux couleurs de l'UNISEP est parti de SAINT MALO pour la grande course de la « Route du Rhum ».

Pour l'année prochaine, c'est un concert avec Natalie DESSAY, musicienne très renommée, qui est envisagé.

Les sommes collectées par l'UNISEP sont réparties, à parts égales entre la Recherche et l'Aide aux patients, soutenant ainsi l'AFSEP, la Fondation ARSEP et la branche SEP de l'Association des Paralysés de France.

La médiatisation de la maladie est une nécessité et doit être récurrente au moins une fois dans l'année.

## Nomination des modérateurs bénévoles du forum et enregistrement des démissions de Marie-Pierre Cabalery, déléguée en Aquitaine et de David Gaspar-Rodriguez, délégué en Auvergne

Dès la création du 1<sup>er</sup> site internet de la Fondation ARSEP, un forum a été mis à la disposition des patients et de leur famille, en vue d'échanger sur leurs problèmes, trouver des solutions ou poser des questions aux médecins bénévoles. Mais peu à peu, des différences de point de vue ont amené les usagers de ce forum à être de plus en plus virulents, amenant la Fondation à intervenir. C'est dans ces conditions qu'il est devenu nécessaire de nommer des modérateurs, sélectionnés parmi les utilisateurs du forum. Sont ainsi nommées :

- Sylvie DEMANGEOT (Rennes)
- Aline HOUBREXHE (Paris)
- Frédérique GOUDELIN (Rosny sous Bois)

A enregistrer également, parmi les représentants régionaux, la démission de Marie-Pierre CABALERY en Aquitaine qui n'est pas remplacée et de David GASPARD-RODRIGUEZ en Auvergne qui est remplacé par Madame Irène LECLERC.

D'immenses remerciements sont adressés à chacun d'entre eux pour leur formidable dynamisme et leur dévouement au service de la recherche sur la Sclérose en Plaques.

## Fondation ARSEP – Fondation reconnue d'utilité publique

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : Exercice clos le 31 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs,  
En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'administration.

Je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation ARSEP, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants que vous avez élus. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Annexes :

## LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES LE BILAN LE COMPTE DE RESULTAT

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. Il est à remarquer dans lecture de ces comptes qu'il s'agit d'un exercice court de sept mois après la transformation de l'Association ARSEP en Fondation avec pour date d'ouverture des comptes, le 1er juin 2010.

### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de votre Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris  
Le 14 juin 2011  
Le Commissaire aux Comptes  
Frédéric DUCAFFY - Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

## BILAN ACTIF

En euros	Notes	Brut	Amortissement / Dépréciation	Du 01.06.2010 au 31.12.2010
<b>Immobilisations incorporelles</b>	2.1.1			
Autres immobilisations incorporelles		48 995	44 289	4 706
<b>Immobilisations corporelles</b>	2.1.2			
Terrains		99 400		99 400
Constructions	3.5	397 600	44 298	353 302
Installations techniques, Mat. Outil.		32 678	7 212	25 466
Autres immobilisations corporelles		33 792	30 369	3 423
Immobilisation en cours		0	0	0
Immeubles reçus en legs	2.1.3.1	15		15
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres reçus en legs	2.1.3.2	114 023	1 696	112 327
Autres immobilisations financières		32 639		32 639
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>		<b>759 143</b>	<b>117 864</b>	<b>631 279</b>
<b>Stock</b>	3.1	19 968		19 968
<b>Créances</b>				
Libéralités et dons à recevoir	3.4	123 217		123 217
Autres créances		2 255	0	2 255
<b>Trésorerie</b>	2.1.5			
Valeurs mobilières de placement	3.5	403 573		403 573
Disponibilités		1 699 458		1 699 458
<b>Comptes de régularisation</b>	3.4			
Charges constatées d'avance		9 019		9 019
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>2 287 490</b>	<b>0</b>	<b>2 287 490</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>		<b>3 016 632</b>	<b>117 864</b>	<b>2 888 769</b>

## BILAN PASSIF

En euros	Notes	Du 01.06.2010 au 31.12.2010
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	2.1.6	
Statutaire		1 484 832
Autre		0
Report à nouveau		0
Résultat de l'exercice (Excédent ou Perte)		21 134
<b>FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>		<b>1 606 966</b>
<b>FONDS DEDIES A LA RECHERCHE PAR LES DONATEURS (II)</b>	2.1.7 - 3.6	<b>7 584</b>
<b>PROVISION POUR RISQUE</b>		<b>32 865</b>
Emprunts	3.2 - 3.3	340 595
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2	47 088
Dettes fiscales et sociales	3.2	70 999
Dons affectés par le Comité Scientifique et notifiés par le Conseil d'Administration	2.1.8 - 3.7	883 671
<b>DETTES (III)</b>		<b>1 342 354</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>		<b>2 888 769</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

En euros	Notes	Du 01.06.2010 au 31.12.2010
Cotisations		183 674
Dons, Legs et Libéralités		1 119 007
Lettre ARSEP		315 274
Ventes de livres et cartes de vœux		1 247
Reprise /amortis., provisions & transfert de charges		11 784
Report des ressources antérieures affectées par les donateurs	2.1.7 - 3.6	165 432
Autres produits		131 757
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>1 928 174</b>
Autres achats et charges externes		430 906
Impôts, taxes et versements assimilés		17 322
Salaires & Traitements	3.3.	159 159
Charges sociales		64 861
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1.1 - 2.1.2	10 909
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		0
Dotations aux provisions pour risques & charges		0
Engagements à réaliser sur ressources affectées par les donateurs	2.1.7 - 3.6	0
Subventions Recherche	2.1.9 - 3.6 - 3.7	1 225 388
Autres charges		0
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>1 908 545</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 630</b>
Produits de valeurs mobilières de placement	2.1.10	3 255
Autres produits financiers		5 782
Intérêts & charges assimilées		6 708
Dépréciation financières	2.1.10	78
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 261</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		746
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-746</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		<b>21 134</b>

*Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe*

Fondation ARSEP

PARIVRY

14, Rue Jules Vanzuppe

94200 IVRY SUR SEINE

Téléphone :

+33 1 43 90 39 39

Télécopie :

+33 1 43 90 14 51

Site Web :

[www.arsep.org](http://www.arsep.org)

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR L'ANNEE 2012 !

**JOURNEES DE LA FONDATION 2012***Congrès scientifique**Francophone le 1<sup>er</sup> juin 2012 à l'Institut des Cordeliers**Congrès des patients**Le 10 mars 2012**au Palais des Congrès de Paris*